

Lwowska Naukowa Biblioteka im. W. Stefanyka NAN Ukrainy. Oddział Rękopisów.
Zespół (fond) 45, dział (opys) 4.
Archiwum Dzieduszyckich

101. Nakwaska Caroline do Magdaleny z Dzieduszyckich Morskiej 1840. 1 list.

STRONY NIEZAPISANE NIE ZOSTAŁY ZDIGITALIZOWANE

Львівська
ВІДДІЛ ПУКОВИСІВ
Фонд 45
№ IV
101 Дідушуть
3

Накваска Кароліна
(Nakwaska, Caroline)

Лист до Лоретної
Магдалени

1840

Меніва

м. фр.

Лист

Genève le 3 Février 1840

Madame la Comtesse!

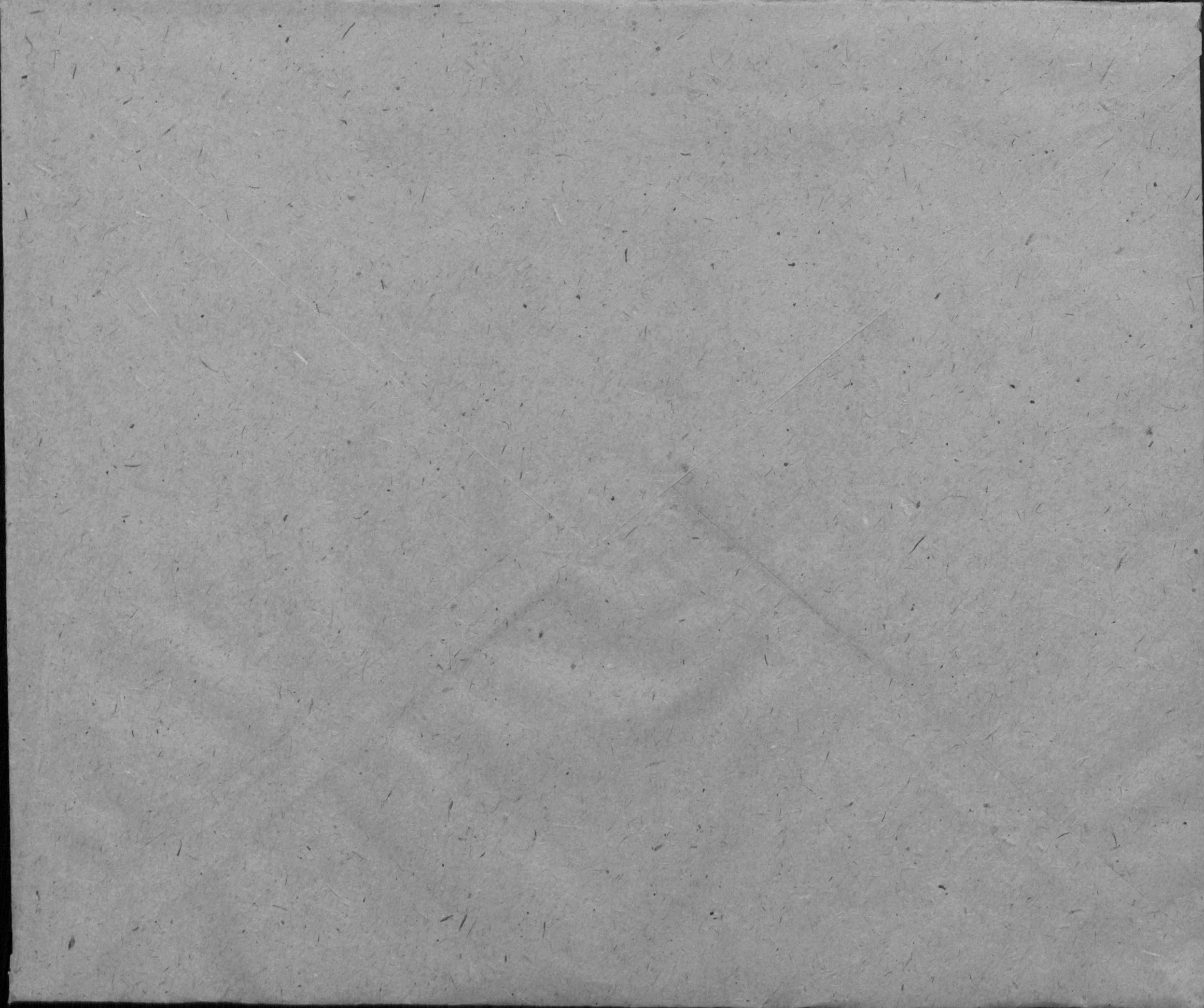
Les titres de parenté et d'ancienne connaissance, que j'ai
l'honneur d'avoir auprès de vous, Madame la Comtesse, ne
seraient pas suffisants pour me donner la hardiesse de
vous adresser la présente, si des exemples sans nombre et
le plus intime commerce de votre inépuisable bonté ne me
donnaient le courage de vous importuner d'une grande prière.
Je ne sais si vous est connu, que j'ai me trouve depuis
plusieurs années en Suisse, attaché au sort de mon mari qui
émigré de son pays s'est fixé dans celui-ci, où nous vivons
retirés. — Malgré la confiscation de la fortune de mon mari
et l'extrême cherté de ces contrées, nous avons toujours fait
d'une avec honneur et de nous contenter de ce que la
Seine Prondine nous a laissée. — Cette situation était supportable
tant que j'ai reçu ce qui me revenait de ma part
de fortune, en y ajoutant les bienfaits des parents de mon mari
nous avions de quoi subvenir à nos modestes besoins. — Mais
depuis un malheureux partage entre mes frères et nous, (on
leur arbitrage fut donné à leurs intérêts à considérablement
diminué nos fonds) et de plus en rendant ma dot à la
disposition de mon frère Shvédne m'a laissée à peu
près. — Notre modeste bien être a été paré. — Je n'ai plus
rien mes vœux

rentes avec la régularité qui seule dans ce pays compense
une plus grande fortune. — Notre ennemi deux ans que j'
ne reçois rien de Godolite. — Non seulement je n'ai pas reçu
les arrérages qui me sont dus, mais un sequestre a été mis
depuis un an sur mes revenus, de la manière la plus illé-
gale, puisque je vis à l'étranger avec l'autorisation du
Gouvernement de Prusse, et n'attends pas l'émigration.
Si j'avais eu quelqu'un pour me défendre ce malheur ne
me serait pas arrivé. Mais les infortunés ont peu d'amis. —
Bédere en Gallie, dont le ~~une~~ partie m'appartient, est régi
par mon frère Jules qui administrant la terre par des gens
ignorants ou infidèles je ne suis héritier de rien, — l'aire
et domaine dans une anarchie qui me prive de tout
nomme, — Et qui peut perdre la terre elle même! — à ce
et il y a qu'un remède pour moi, il faut que j'entreprene
un voyage dans le pays. — Ma rentrée fera lever le sequestre
et me mettra à même de porter remède au désordre des affaires.
Nous n'avons rien à nous reprocher. — Mon mari a conduit la
barque aussi bien qu'il a pu et tant qu'il a pu. — Mais
notre sort est attaché à celui de gens qui se noient et qui
peuvent nous entraîner dans leur chute. — Mère de l'enfant
je me verrai dépourvue de tout! — Pour obvier à de si
graves inconvénients, il faut que je quitte momentanément
mon mari, quelque pénible que soit cette séparation.
C'est déjà la seconde fois que j'entreprend un voyage pour
le pays, et je n'oublierai jamais la bonté que vous eûtes
Madame de Comblot de venir au secours de ma mère
que j'ai eu le bonheur de voir plus long-temps grâce à vous.

2

Cependant pour me mettre en route, il faut des fonds, qui me manquent. — Il faut payer ce que je dois ici. — Les deux années que je passe, sans retirer mes rentes nous ont mis en retard. — Nous avons cherché par l'entremise de mon chargé de pouvoirs actuel Mr Trochanski de faire un emprunt en Gallicie. Mais mon mari n'y est pas connu et je suis depuis si long-temps hors de ces contrées, que je ne connais personne à qui je puisse m'adresser. — Les parents de mon mari fournissent à nos besoins et ils vont à leurs frais nos deux filles aînées, nous ne pouvons exiger d'eux davantage. Si je ne fais pas le voyage qui seul peut nous sauver nous serons ruinés faute de quelques centaines de ducats! La confiscation vient sans doute à la suite du sequestre si je ne viens pour le faire lever. — De plus les affaires de mes frères sont dit-on fort mal, et dérangées, si je ne retire à temps mes fonds je puis en perdre une grande partie. — Cette me dot qui est hypothéquée aux deux villages de Theodore, j'ai eu une somme de 60,000 fl. d'amélioration que mes deux frères m'ont donnée en deux écrits qui ne sont pas intabulés et que je perdrai probablement si je n'y mets bon ordre. — Voici l'exposé de ma situation je ne sais si elle vous touchera, Madame le Comte de W. le comtesse sensible pour le soulagement des malheureux verra peut-être que un emprunt me sauverait d'une ruine affreuse. Pose le demander à votre bonté. — J'ai plus de 30,000 fl. d'arriérés sur mes rentes. — Mais sous sequestre, ou entre les mains de mes frères. — Je ne puis les avoir de sitôt et mon voyage est si urgent. — Il me faudroit profiter de l'enthousiasme du printemps.

pour avoir le temps d'arranger mes affaires dans la belle
saison & sans exposer mes enfants aux inclemences d'un
voyage d'hiver. — Mr. Kochanski vous parlera pour moi avec
plus de détail, si vous daignerez le permettre. Mais sachez que
je ne suis pas si mal pour les fonds — mais très mal
pour le moment présent. — Je faisais que vous m'accorderiez
un si grand — qu'il me doive pour moi un véritable bienfait
Dieu vous le rendrait en mille bénédictions, et quant à moi
même mon bien le plus doux comme le plus important serait
de m'aquiescer au plutôt envers vous. — Vous ne me connaissez pas
assez, Madame la Comtesse pour juger de la vérité de mes paroles
mais j'aime à croire que la réputation de mon mari est
parvenue jusqu'à vous. J'ose dire qu'il n'y a qu'une voix sur
son honneur et son équité. — Que son caractère vous soit ga-
rant de ses promesses. — Vous faites tant de bien, et nous le
savons si parfaitement que cela me donne bon espoir, tant pour
le succès de ma requête que pour mon pardon. — Je termine cette
lettre par ces mots mémorables de notre pauvre et regretté
Maudine (à laquelle ses compatriotes ont érigé un monument digne
d'elle, et à la gloire duquel mon mari se trouve placé par leur choix)
« C'est une grande tâche pour nous autres parents, me disait elle
peu avant sa mort, que de ressembler à me tante Marthe.
Elle n'avait rien à désirer de ce côté, mais nous qui en sommes
si éloignées que pouvons nous faire si ce n'est de prier Dieu
de nous conserver pendant de longues années encore, une si noble existence.
C'est un vœu bien cher à mon cœur, et que je prie le ciel d'exau-
cer. — Veuillez me agréer l'assurance et croire aux sentiments res-
pectueux et dévoués que vous porte à jamais votre affligée
Cousine. Caroline Nalkwaske
Nic. Potocki »



Skanowanie i opracowanie graficzne na CD-ROM :



ul. Krzemowa 1

62-002 Suchy Las

www.digital-center.pl

biuro@digital-center.pl

tel./fax (0-61) 665 82 72

tel./fax (0-61) 665 82 82

Wszelkie prawa producenta i właściciela zastrzeżone.

Kopiowanie, wypożyczenie, oraz publiczne odtwarzanie w całości lub we fragmentach zabronione.

All rights reserved. Unauthorized copying, reproduction, lending, public performance and broadcasting of the whole or fragments prohibited.